

TRANSACTION – VENTE SUR IMMEUBLE

Prix de vente (honoraires inclus)	Mandat Nestenn (Exclusif)	Mandat simple (non exclusif)
Prix inférieur ou égal à 50 000 €	2 900 € TTC	3 500 € TTC
Prix entre 50 001 € et 100 000 €	6 000 € TTC	7 000 € TTC
Prix entre 100 001 € et 150 000 €	11 000 € TTC	12 500 € TTC
Prix entre 150 001 € et 250 000 €	13 000 € TTC	14 000 € TTC
Prix entre 250 001 € et 300 000 €	15 500 € TTC	16 500 € TTC
Prix entre 300 001 € et 350 000 €	17 500 € TTC	18 500 € TTC
Prix entre 350 001 € et 400 000 €	21 000 € TTC	22 500 € TTC
Prix entre 400 001 € et 450 000 €	22 000 € TTC	24 500 € TTC
Prix entre 450 001 € et 550 000 €	25 000 € TTC	26 500 € TTC
Prix entre 550 001 € et 950 000 €	4,5% du prix de vente	5% du prix de vente
Prix de vente supérieur à 950 001 €	5% du prix de vente	6% du prix de vente

Nos honoraires sont immédiatement exigibles le jour où la vente est effectivement conclue et constatée dans un seul acte écrit contenant l'engagement des parties. Le redevable des honoraires est le Mandant (vendeur), sauf disposition contraire du mandat.

VENTE EN VIAGER

- Pour un prix de vente inférieur ou égal à 200 000 € : 7 % de la valeur vénale du bien
- Pour un de vente compris entre 200 001 € et 600 000 € : 6 % de la valeur vénale du bien
- Pour un prix de vente supérieur à 600 001 €: 5 % de la valeur vénale du bien

VENTE DE FONDS DE COMMERCE

- 10 % TTC du montant de la cession avec un forfait minimum de 5 000 €

LOCATION A USAGE D'HABITATION PRINCIPALE

- **Honoraires de négociation et d'entremise à la charge exclusive du Bailleur :**
 - 7 % TTC de 12 mois de loyer annuel hors charges
- **Honoraires de visite, constitution du dossier locataire et de rédaction du bail :**
 - Honoraires à la charge du bailleur et du locataire: 12 € TTC par m² de surface habitable « zone très tendue »
 - Honoraires à la charge du locataire : 12 € TTC par m²de surface habitable « zone très tendue »
- **Honoraires d'établissement d'état des lieux (entrée/sortie) :**
 - Part bailleur : 3 € TTC par m² de surface habitable
 - Part locataire : 3 € TTC par m² de surface habitable

LOCATION A USAGE PROFESSIONNEL

- 10 % du loyer annuel hors charges

GESTION LOCATIVE

- Gestion réalisée par notre partenaire : LE SERVICE DE GESTION – RCS de Nantes B 528 849 144, 24 rue de l'Europe 44240 LA CHAPELLE-SUR-ERDRE, taux de gestion 7,08 % TTC, assurance loyers impayés 2,50 % TTC .

